

Suivi du procès de la cellule terroriste "Cannes-Torcy"

vendredi 23 juin 2017, par Thémis



Le 20 avril 2017 s'est ouvert, devant la Cour d'assises à formation spéciale de Paris, le procès des vingt membres présumés de la cellule djihadiste dite de Cannes-Torcy.

La FENVAC est partie civile. Elle a mandaté Maître Clarisse SERRE.

Chaque jour nous rendrons compte synthétiquement du déroulement de l'audience.

Un site dédié a été mis en place à cette fin : <http://proces.fenvac.org>